

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné que l'ordonnance numéro **OCA08-08-0001-14** visant à permettre la confection d'une murale sur l'école publique Bois-Franc-Aquarelle, plus particulièrement sur les 2 bâtiments situés aux 2080 et 2085, rue de Londres, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

Avis est aussi donné que cette ordonnance est déposée au Bureau du citoyen, situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée, dès le retour normal des opérations.

Fait à Montréal

Le 2 juin 2021

Benoit Turenne
Secrétaire du Conseil d'arrondissement